## Avis d'audience

Le 10 janvier 2012 Réf. 2012-H-100

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en janvier pour étudier la demande soumise par Ontario Power Generation (OPG) en vue de modifier les permis d'exploitation d'un réacteur nucléaire pour les centrales de Darlington et de Pickering-B. Ces centrales sont situées à Pickering et à Clarington (Ontario), respectivement.

OPG demande à la Commission d'approuver les modifications aux permis pour mettre à jour la documentation.

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'était pas nécessaire pour étudier la demande d'OPG. L'audience se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et OPG.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et rendu une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations*, y compris les *motifs de décision*, sera publié sur le site Web de la CCSN et accessible au public.

Les recommandations du personnel de la CCSN et le mémoire d'OPG ne sont pas disponibles en ligne. Pour les obtenir, il faut présenter une demande au Secrétariat, à l'adresse suivante :

a/s de Julie Bouchard Agente de tribunal Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire Tél.: 613-995-1703 ou 1-800-668-5284

280, rue, C. P. 1046 Téléc.: 613-995-5086

Ottawa (Ontario) K1P 5S9 Courriel: interventions@cnsc-ccsn.gc.ca

